

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

L'ENVOI D'UN AVIS AUX FABRICANTS D'AUTO-MOBILES CONCERNANT LES ENQUÊTEURS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Heward Graffey (Brome-Missisquoi): Avant de poser ma question au ministre de l'Industrie, et si la Chambre me le permet, j'aimerais remercier brièvement le premier ministre des bonnes paroles qu'il a eues pour moi à la Chambre, la semaine dernière, au sujet de la sécurité automobile. Je tiens à signaler que si nous avons fait un peu de progrès dans ce domaine, c'est que le gouvernement comprend vraiment le problème et que le ministre de l'Industrie a toujours fait preuve de la plus sincère collaboration, traitant la question sans aucun parti pris politique. Je remercie le premier ministre de ses paroles aimables.

Voici la question que j'adresse au ministre de l'Industrie. Il y a quelques jours, des porte-parole importants de la *General Motors* des États-Unis ont admis qu'ils avaient engagé des enquêteurs pour surveiller un certain Ralph Nader, grand défenseur de la sécurité automobile, et M. Nader a prétendu que ces enquêteurs troublaient sa vie privée. Le ministre songera-t-il à avertir l'industrie au Canada que le gouvernement et la Chambre ne toléreront pas pareille façon d'agir au Canada?

L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie): La Chambre admettra sans doute qu'il conviendrait fort mal à la Chambre et, en fait, au Canada de parler de questions qui, sauf erreur, font actuellement l'objet d'une enquête du Congrès des États-Unis.

LA TÉLÉVISION

COMTÉ DE PICTOU—DEMANDE D'UN AUTRE CANAL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. Russell MacEwan (Pictou): Je désire poser une question au ministre des Transports. Le ministre a-t-il reçu deux télégrammes portant les noms de 3,500 citoyens du comté de Pictou qui demandent que les règlements régissant la télévision complémentaire soient revus afin qu'ils puissent capter les émissions de CTV en provenance d'Halifax? Si oui, nous dira-t-il quand le gouvernement annoncera sa politique à cet égard après avoir étudié le rapport de la Commission Fowler?

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, le télégramme m'est parvenu, je n'en doute pas, mais je ne suis pas sûr de l'avoir vu. Comme l'honorable représentant le sait, je suis au courant de la situation. Il conviendrait peut-être davantage que le secrétaire d'État y réponde; quoi qu'il en soit, comme la question est hypothétique, tout ce que je puis dire c'est que le gouvernement fera une annonce à ce sujet dès qu'il aura eu l'occasion d'examiner à fond le rapport Fowler, ce que nous essayons de faire lorsque nous ne sommes pas ici.

M. MacEwan: Une question complémentaire. Si je ne me trompe, le ministre a dit qu'il n'était pas sûr s'il avait reçu le télégramme. Sauf erreur, le télégramme du Pacifique-Canadien avait 50 pieds de long; il doit sûrement être dans son bureau.

L'hon. M. Pickersgill: Il est peut-être dans l'anti-chambre, car je manque d'espace.

L'ÉNERGIE

LE COLUMBIA—LA SÉCURITÉ DU BARRAGE HIGH ARROW

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai le plaisir de poser une question au secrétaire des Affaires extérieures. Vu que les membres du comité permanent des Affaires extérieures ont été assurés que le barrage High Arrow était une structure très solide, le ministre dirait-il à la Chambre pourquoi le rapport du Bureau international du génie, pour le traité du Columbia, qui comprend des représentants du Canada et des États-Unis, indique que le Bureau n'assume de responsabilité, ni directe, ni implicite, en ce qui concerne la solidité des structures aménagées d'après le traité du Columbia?

M. l'Orateur: A l'ordre. Cette question devrait être inscrite au *Feuilleton*.

M. Herridge: Monsieur l'Orateur, je suis sûr que le ministre y répondrait volontiers; c'est une question très importante.

L'INDUSTRIE

L'EAU LOURDE—LA CONSTRUCTION D'UNE DEUXIÈME USINE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. R. Southam (Moose-Mountain): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre des Mines et des Relevés techniques une question découlant du fait que la période d'études